



Pêche Maritime de Loisirs

BARNEVILLE-CARTERET

L'assemblée générale du Comité Départemental Manche de la Pêche Maritime de Loisir, présidée par Jean Lepigouchet, a eu lieu samedi 19 novembre. Frédérique Boury, conseillère départementale, Jean Kiffer, président de la Fédération des Pêcheurs et Plaisanciers sportive (FNPPSF), Pierre Géhanne, maire de la commune, Jean-Pascal Devis, directeur adjoint départemental du territoire et de la mer, Jean-Marie Choisy, délégué départemental SNSM, étaient présents. Différentes associations y participaient également comme Saint-Vaast-la-Hougue, Barfleur...

Pierre Géhanne a tout d'abord rappelé qu'il était très attaché à cette association dynamique. Puis, Jean Kiffer, président de la FNPPSF, a commenté les actions entreprises



Mme Frédérique Boury et MM. Géhanne, Devis, Choisy, Lagarde, Kiffer et Lepigouchet.

auprès des commissaires européens. Finalement, la FNPPSF a été assez bien suivie puisque la commission propose pour 2017, pour la pêche de loisir, un quota de 10 bars par mois sauf en février et mars, période de repos biologique. C'est

finalement le Conseil des Ministres Européen des 11 et 12 décembre prochains qui tranchera.

Jean-Marie Choisy a appelé les plaisanciers à tous faire un don pour le sauvetage en mer.